



26 septembre 2025

Numéro 5
Allonville

FOCUS

*Edition
spéciale*

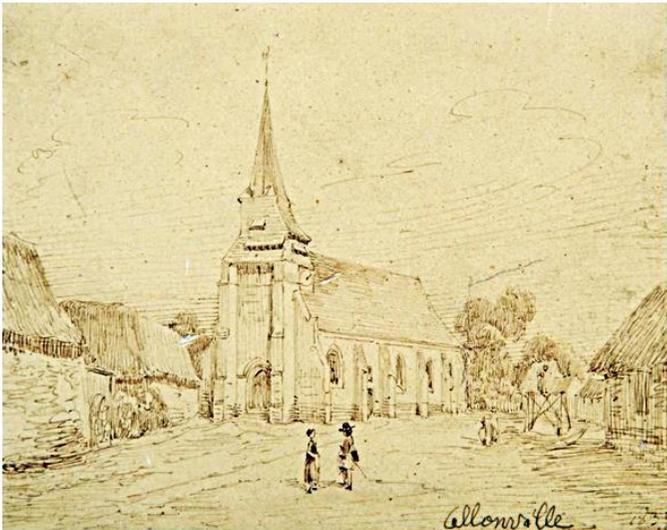
Flash-info de la commune

L'état de santé de l'église Saint Jean-Baptiste



Éléments historiques

1836 : Rapport de l'architecte Marest sur le mauvais état de l'ancienne église et sur son sous-dimensionnement.



Dessin de l'ancienne église par les frères Duthoit en 1835

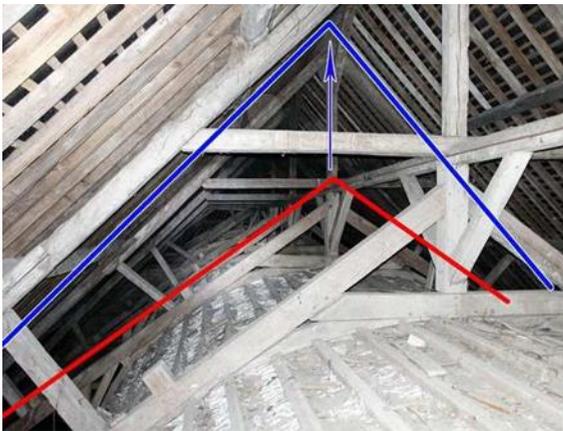
1840 : Construction de la nouvelle église en brique et pierre blanche de pays. Réemploi des matériaux de l'ancienne église.



Dessin de la nouvelle église par les frères Duthoit en 1850

1861 : Construction de la sacristie.

1866-67 : Exhaussement de la toiture de l'église.



En rouge, le chevonnage original, en bleu le chevonnage actuel
Source : Rapport sanitaire, Pascal Brassart, architecte du patrimoine

Avant 1871 : Construction d'un clocher-porche Néo-roman (clocher différent de celui prévu à l'origine).

Entre 1871 et 2008 : Quelques travaux relevant exclusivement de la réfection de toiture, de vitraux, ou de réparations de l'horloge. Quelques reprises de plâtre intérieur.

2008 : Premier bilan établi par le CAUE80 faisant déjà état de gros dysfonctionnements. Rien n'est fait et l'église reste ouverte au public.

Septembre 2020 : Prise de contact avec le CAUE80 pour un diagnostic. Le CAUE informe de l'existence d'un diagnostic établi en 2008 et indique que si les préconisations n'ont pas été suivies, il faut fermer de suite l'édifice au public.

Octobre 2020 : Fermeture de l'église pour péril par arrêté municipal.

2021 : Mandatement de Pascal Brassart, architecte du patrimoine, pour un bilan sanitaire, subventionné à 80 % par la Région Hauts-de France.

Fin 2023 : Restitution du bilan sanitaire qui fait état de nombreux désordres.

Novembre 2024 : Lancement des études complémentaires demandées par l'architecte :

étude de sol et des fondations, pose de témoins sur fissures.

Pourquoi avoir décidé de fermer l'église ?

Une dépression de la voûte du chœur qui inquiète sérieusement



Un Résumé du bilan sanitaire

Sur la voute du chœur

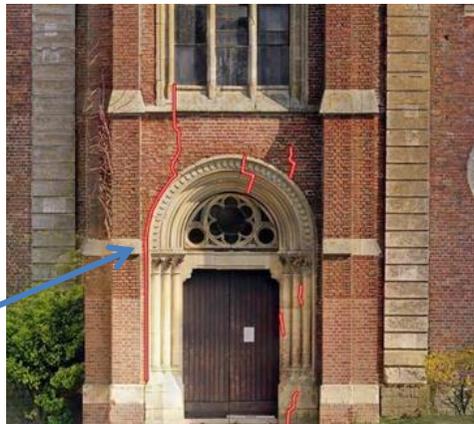


L'architecte constate un affaissement du centre de l'arc entre la nef et la croisée du transept avec un risque majeur d'effondrement de l'arc et donc de la charpente et de la couverture.



La cause : La modification de charpente effectuée en 1866/67, s'est accompagnée d'un renforcement de la nouvelle charpente par une poutre installée au centre de l'arc (mauvais report des charges)

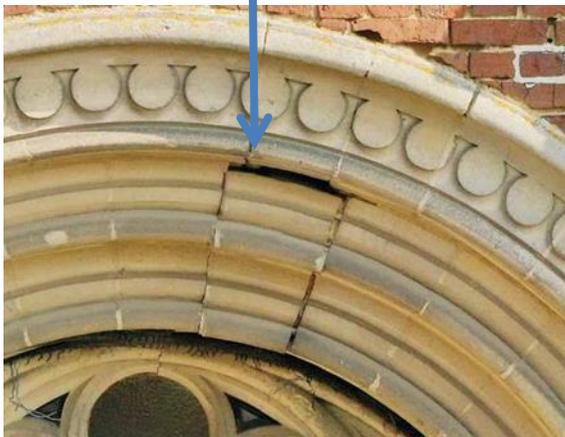
Sur le clocher – En extérieur



Fissure
verticale
traversante



Affaissements du linteau de la porte et de la contreclef



Sur le clocher -En intérieur



Des fractures verticales traversantes entre le clocher et les bas-côtés sont visibles. Elles sont plus importantes au sud (avec un écart pouvant atteindre jusqu'à 6 cm, laissant passer la lumière du jour).

Le mur gouttereau côté nord



Il présente un déversement général vers l'extérieur de l'ordre de 6 % et dispose de contreforts sous-dimensionnés.

La charpente en intérieur



La charpente de la nef a suivi le dévers du côté nord



On constate l'arrachage des assemblages à certains endroits.

Aperçu de la ruine du couvrement léger imitant une croisée d'ogive à oculus sous la chambre des cloches suite aux infiltrations : lacunes de plâtre





Coupe de l'église vue de l'intérieur : en bleu, la verticale depuis la base des piliers ; en rouge, l'inclinaison réelle des piliers.

Hypothèses principales

- Un défaut de conception de charpente et modification de cette dernière ;
- Des fondations insuffisantes ;
- La présence de cavités à proximité ;
- Un défaut de liaisonnement entre le clocher et le reste de l'édifice. Pour rappel, le clocher est venu s'apposer sur la nef *a posteriori*.
- Des contreforts sous-dimensionnés.

Estimation des premières campagnes de travaux

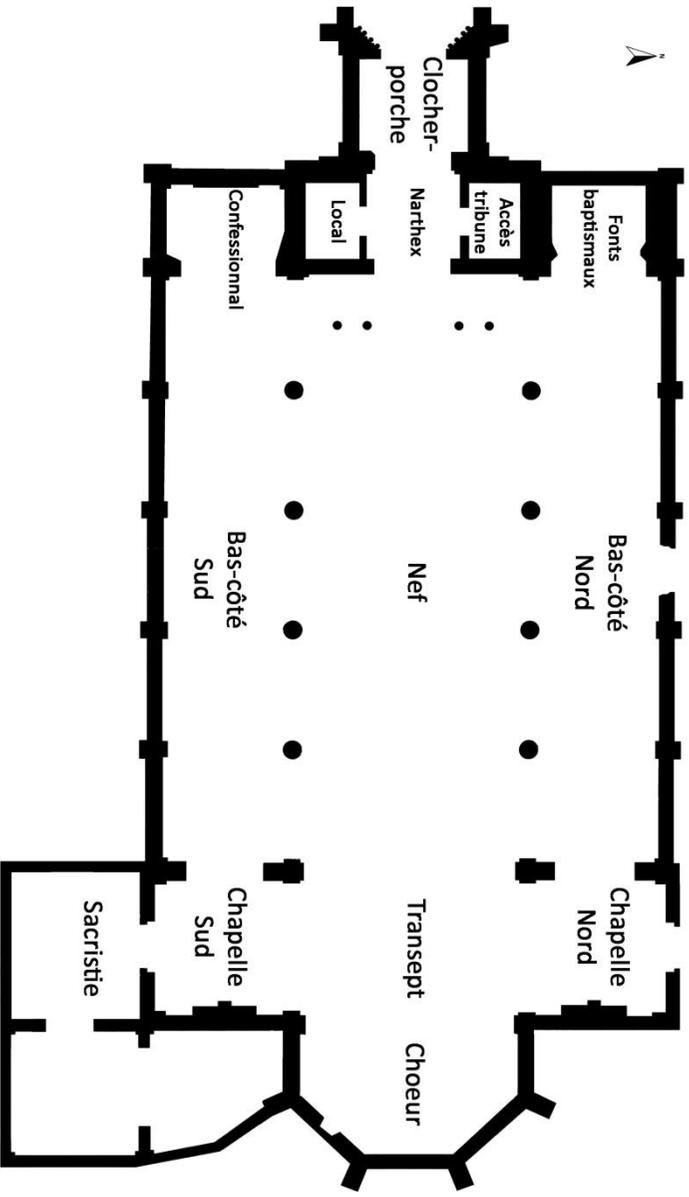
Démarches préalables par le maître d'ouvrage	54 756.00 €
Mises sous-surveillance, pluviales	213 219.86 €
Gros œuvre du chevet	59 446.33 €
Couverture, Abat-sons, maçonnerie, verrière	383 545.21 €
Paratonnerre et vitraux	91 297.80 €
TOTAL HT	802 265.20 €
TVA	160 452.84 €
TOTAL	962 718.04 €

D'autres campagnes seraient à prévoir en fonction des résultats de la mise sous-surveillance (renfort de fondations...). Ces deux premières campagnes n'intègrent pas non plus la remise en état des intérieurs (plâtre, mэрule, sol...).

Nous attirons l'attention de chacun sur le fait que la Préfecture et particulièrement son secrétaire général est bien au courant de la situation de l'édifice. Le rapport a été porté à sa connaissance et un rendez-vous s'est déroulé en Préfecture avec les services de la Direction Régionale de l'Action Culturelle (DRAC), l'architecte des bâtiments de France, le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de la Somme (CAUE80) pour leurs avis d'experts, les services d'accompagnement des collectivités territoriales de la Préfecture et le Secrétaire Général.

Pour l'heure, aucune mesure de sécurité extérieure supplémentaire n'est considérée comme nécessaire par les experts sollicités ni par l'architecte mandaté pour le bilan sanitaire, outre les barrières de sécurité déjà installées aux abords de l'édifice.

Comme déjà énoncé, les études complémentaires de sondage de sol et de pose de témoins sur fissures sont en cours. Leur coût est financé à 80 % par la Région Hauts-de-France. Dès que nous aurons connaissance des résultats, nous reviendrons vers vous.





Vous pouvez retrouver le bilan sanitaire complet en scannant ce QR code ou en allant directement sur le site internet de la commune : www.ville-allonville.fr page "culture/patrimoine". Il est également consultable en mairie